

## Publication d'éléments de rémunération du Président Directeur Général de L'Oréal effectuée en application du code AFEP MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'avril 2010

Le Conseil d'Administration de L'Oréal, lors de sa réunion du 11 février 2013, a arrêté, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations et après examen par celui-ci des critères d'évaluation de la performance détaillés dans le Document de référence 2011 en page 54, les décisions suivantes concernant la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon, Président Directeur Général de L'Oréal :

### Rémunération au titre de l'exercice 2012

La partie variable de la rémunération 2012 de Monsieur Jean-Paul Agon a été arrêtée à 1 785 000 euros par rapport à un objectif cible de 2 100 000 euros.

Il est rappelé que la partie fixe de la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon avait été précédemment arrêtée par le Conseil d'Administration à 2 100 000 euros pour l'exercice 2012.

La rémunération totale au titre de l'exercice 2012 est sans changement par rapport à celle de 2011.

### Rémunération au titre de l'exercice 2013

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la partie fixe de la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon à son niveau actuel soit 2 100 000 euros.

Le Conseil a également décidé de maintenir, pour la partie variable, un objectif cible de 100% de la partie fixe, soit 2 100 000 euros. Les critères d'évaluation de la performance ont été reconduits par le Conseil d'Administration et figureront dans le Document de Référence 2012.

---

*«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com).*

*Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»*

### **Contacts L'ORÉAL** (standard : 01.47.56.70.00)

#### **Actionnaires individuels et Autorités de Marché**

M. Jean Régis CAROF  
Tel : 01.47.56.83.02  
[jean-regis.carof@loreal.com](mailto:jean-regis.carof@loreal.com)

#### **Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels**

Mme Françoise LAUVIN  
Tel : 01.47.56.86.82  
[francoise.lauvin@loreal.com](mailto:francoise.lauvin@loreal.com)

#### **Journalistes**

Mme Stephanie CARSON-PARKER  
Tel: 01.47.56.76.71  
[stephanie.carsonparker@loreal.com](mailto:stephanie.carsonparker@loreal.com)

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com>, ou sa version mobile sur votre téléphone portable, <http://loreal-finance.mobi>, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).

---